



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 05 Juin 2020

19 présents sur 24 Administrateurs
(11 CGT - 6 CFDT - 2 CFE/CGC)

C'est avec une vive émotion que nos pensées accompagnent la Famille et les proches de notre Collègue Fabien DUBOSCQ emporté avec sa fille dans un tragique accident. Nous apportons également tout notre soutien à son fils qui aujourd'hui lutte pour sa vie, ainsi qu'à ses proches dans ces moments difficiles.

1. Changement de mandats CMCAS

Le Conseil d'Administration, sur proposition de la Délégation CGT, désigne Monsieur PEREZ Antoine comme Secrétaire Général et Monsieur LACOURCELLE Rodolphe comme Secrétaire Général Adjoint de la CMCAS Ardenne Aube Marne.

Délibération 2020-19
(Pour à l'unanimité)

2. Validation du PV de CA N°72 du 28 Janvier 2020

Les Administrateurs valident le PV du Conseil d'Administration du 28 Janvier 2020.

Délibération 2020-20
(Pour à l'unanimité)

3. Informations du Président

Le Président fait le point sur l'ensemble des différentes communications envoyées aux Administrateurs, ainsi que sur les éléments suivants :

- Le Président informe que les Elus du Conseil d'Administration travaillent à distance à l'aide de l'outil de visioconférence ZOOM dans les Instances de la CMCAS (Commissions, CA, ...)
Le Secrétariat des Elus a en charge le planning des créneaux de réunions en Visio pour les Elus qui désirent utiliser l'outil.
- Le Président rappelle que plusieurs actions de solidarité ont été engagées depuis le début de la crise sanitaire :
 - Fabrication de visières à la Section FAB LAB de Nogent
 - Lien social via des vagues d'appels de nos aînés par des bénévoles.
 - Communication de la pétition de Lionel PETITPAS pour les morts du COVID-19
 - Prêt du camion JUMPER de la SLVie Aube Ouest au Secours Populaire Français de Romilly sur Seine pour la distribution des repas.
 - Appel à des Couturiers/Couturières pour la fabrication de masques en tissus : Le Conseil s'accorde pour relancer l'appel via la communication de la CMCAS et dans les lieux de proximité.
- Le Président rappelle que les activités sont suspendues jusqu'au mois de septembre.
- Les salles d'activités de la CMCAS AAM restent fermées jusqu'au mois de Septembre excepté dans le cadre d'une Activité Solidaire et pour le fonctionnement de nos Instances. A compter de Septembre, les salles d'activités seront dotées de matériels sanitaires pour les activités (Gel, masques ...).

- Le Président rappelle que le Séjour Puy du Fou de Juin est annulé : le report est prévu en Juin ou Septembre 2021. Les Bénéficiaires ont été remboursés et devront se réinscrire pour participer au report de l'Activité.
- Le Président informe que le Séjour « Les Régions proposent » à MORGAT nécessite actuellement un bus supplémentaire pour le respect des gestes barrières dans les transports, ce qui augmenterait considérablement le coût du séjour. Le Conseil d'Administration s'accorde pour patienter dans le cas où la restriction des distanciations dans les transports en bus s'annule (comme c'est déjà le cas à la SNCF).
- Le Conseil décide de lancer une étude en lien avec les Présidents de SLVies sur la possibilité d'un Passeport culturel, comportant des Activités ciblées dans les différents départements que couvrent la CMCAS (Musées, visites d'exploitation, etc...). L'objectif étant de prendre en charge de la billetterie et ainsi être en soutien au monde de la culture à la suite du confinement. Une Fiche-Projet sera proposée au Conseil d'Administration du 23 Juin 2020.
- Le Président informe que la campagne de commande des Chèques-vacances s'est clôturée le 31 Mai 2020, la commande sera dispatchée en plusieurs Sites de livraison (SLVies) pour faciliter la remise des chèques vacances aux Bénéficiaires.

4. Informations du Territoire

- Le Président informe que les Professionnels sont amenés à rester en télétravail pour le moment : seules les personnes ayant besoin de récupérer du courrier ou des documents seront amenées à retourner sur les Antennes, avec accord de leur hiérarchie. Il informe également que le matériel sanitaire des Professionnels sera fourni par le Territoire.
- Le Président informe qu'il a demandé, dans la mesure du possible, la réouverture du standard téléphonique de la CMCAS AAM à partir de Mi-Juin.
- Le Président informe que les Permanences physiques des Professionnels sont suspendues jusqu'au mois de Septembre.

5. Retours sur les Bureaux et validation des propositions

Le Conseil d'Administration propose une délibération sur la reprise du prêt des camions dans les SLVies uniquement le week-end, en respectant un Protocole sanitaire véhicule issu de la CCAS.

Délibération 2020-21

(Pour à la majorité)

CGT et CFDT : Pour

CFE : Abstention

6. Validation de la Clôture budgétaire 2019

Le Conseil d'Administration valide l'Arrêté des Comptes de l'Exercice clos le 31 Décembre 2019, faisant apparaître un Total de Bilan de 807 523,15 € et un Résultat excédentaire de 15 784,69 €.

Délibération N° 2020-22

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le Résultat de l'Exercice 2019 en Réserves diverses activités (soit la somme de 15 784,69 €)

Délibération N° 2020-23

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs s'accordent pour demander au Pôle Gestion, une présentation des documents comptables du Cabinet 2AS aux Elus, pour une meilleure compréhension du bilan budgétaire 2019.

7. Point sur le Budget 2020

Le Conseil d'Administration valide un Budget de 2 000 € pour l'achat de matériels consommables liés à la crise sanitaire.

Délibération N° 2020-24
(Pour à l'unanimité)

8. Validation des aides de la commission ASS-SP

Le Conseil d'Administration valide les PV d'aides.

Délibération N° 2020-25
(Pour à l'unanimité)

9. Validation du règlement particulier de la CMCAS

Ce point est reporté. Il est demandé à toutes les Délégations de faire remonter leurs remarques sur ce document pour une validation au prochain Conseil d'Administration.

10. Etude de la tenue des AG de SLVies et AG de la CMCAS.

Les Administrateurs ont débattu sur la faisabilité d'Assemblées générales électroniques.

11. Questions diverses

Les Administrateurs s'accordent pour demander au Territoire de travailler avec les Territoires voisins, dans la mesure du possible, afin de respecter une affectation des Jeunes de notre CMCAS en Colos de proximité à moins de 200 kms.

Délibération N° 2020-26
(Pour à l'unanimité)

Une délibération sur la dotation informatique sera proposée au prochain Conseil d'Administration pour inclure le matériel de transport informatique.

Le Secrétaire-Général

A blue ink signature consisting of a stylized 'A' with a horizontal line through it, followed by a vertical line.

Antoine PEREZ